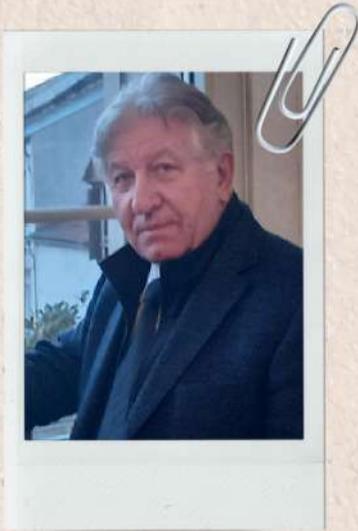


LE JOURNAL DU
SMECTOM



N°12 - Décembre 2022

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



“ Chers utilisateurs des services du SMECTOM,

Je vous remercie tout d'abord de l'intérêt que vous portez aux actions liées aux déchets dans ce nouveau contexte que nous impose l'évolution de la société sur les problématiques de la transition énergétique, le réchauffement climatique, la crise énergétique, ...

Le SMECTOM présente une proposition globale avec des actions pertinentes et primordiales face à ces enjeux environnementaux.

Produire moins de déchets est un objectif important. Bien les traiter pour les valoriser en énergie et en récupération de matière est un enjeu capital pour soutenir nos objectifs de transition énergétique.

Développer le recyclage des objets afin de leur donner une nouvelle vie est une volonté sociale.

Créer de nouvelles filières de valorisation comme celles des gravats, déchets verts, plastiques, ... est une mission que nous devons relever avec pertinence.

Nous ferons tous ensemble le nécessaire pour relever ces défis qui nous tiennent à cœur.

Ces missions et ces objectifs seront concrétisés dans la réalisation d'un pôle de valorisation que le SMECTOM projette de mettre en service sur le site de Capvern.

Voilà la feuille de route que nous nous sommes fixée. Nous relèverons ce challenge ensemble en pleine concertation.

Je vous dis à très bientôt, pour poursuivre ce travail en commun.

Très cordialement.

Bernard Plano
Président du SMECTOM

SMECTOM

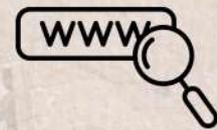
Lannemezan - Nestes - Coteaux

n° 3000, route départementale 938
65130 CAPVERN



accueil@smectom65.fr

05. 62. 98. 44. 69



www.smectom-lannemezan.com



Smectom Lannemezan

Directeur de la publication : Bernard PLANO

Comité de rédaction :

S. Vielcazals, M. Dufau, M. Navarre, J. Alfonzo,
P. Solé, L. Hirth

Crédits photos: SMECTOM - Canva

DOSSIER ...

DES GESTES EN PLUS - DES DÉCHETS EN MOINS

Chaque action compte dans la réduction des déchets

1 Mieux consommer :

- J'essaie de préparer mes menus à l'avance et de faire ma liste de course en fonction
- Je privilégie le local et le vrac dans la mesure du possible
- J'achète les quantités au plus juste de mes besoins
- Je limite l'achat de produits suremballés.

2 Réduire le gaspillage alimentaire :



- Je range mon réfrigérateur en respectant les règles de bonne conservation
- Je finis ou j'accommode les restes. *Rendez vous en page 11 pour une recette anti-gapi!*



3 Je composte ou je nourris des animaux :

Retrouvez toutes les infos en page 8 et 9

4 J'appose un "STOP PUB" sur ma boîte aux lettres :

Nos boîtes aux lettres se trouvent remplies par des prospectus ou journaux gratuits . Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible ! Si vous préférez consulter les publicités sur Internet et si vous ne désirez plus recevoir d'imprimés papier dans votre boîte aux lettres, pensez à l'autocollant "STOP PUB". Il vous permettra d'économiser 20Kg de papiers/an par foyer.

Vous pourrez vous en procurer un gratuitement à l'accueil du Smectom ou dans votre déchetterie

5 Je favorise les emballages recyclables :

Pour info, le verre est recyclable à l'infini!



6 Je favorise le réemploi pour :

- Faire des économies en achetant à moindre coût
- Diminuer le volume des déchets ainsi que le coût lié à la collecte et au traitement
- Soutenir l'emploi local
- Réduire la consommation et le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie
- Sensibiliser à l'environnement

N'oubliez pas de lire l'article sur la Recyclerie en page 5!

La collecte



Ordures Ménagères (couverture vert)



Sélectif (couverture jaune)



Les sacs déposés dans les bacs à **ordures ménagères** doivent pouvoir se retirer facilement. Assurez vous qu'ils ne soient pas trop gros afin qu'ils ne restent pas coincés au fond du bac! De même, ne tassez pas trop vos emballages dans le bac du **sélectif**.



Les déchets verts, les gravats... doivent être apportés en **déchetterie**.



Pliez les PETITS cartons, mais ne les déchirez pas. Trop petits, ils sont difficiles à capter sur le tapis du centre de tri.
Les **GRANDS** cartons doivent être apportés en **déchetterie**.



Ne mettez pas les emballages les uns dans les autres.
La cadence du tapis ne permet pas de les dissocier.



Ne rincez pas les emballages, mais pensez à bien les vider.
Vous protégerez ainsi les agents du centre de tri des souillures et des odeurs.



Il est rappelé aux usagers que les bacs à **ordures ménagères** et de **sélectif**, doivent être sortis **la veille au soir du jour de collecte avant 20 heures**.
En effet, des modifications peuvent intervenir ponctuellement sur les tournées, changeant ainsi l'heure habituelle de la collecte.
Tout bac sorti après le passage du camion devra attendre la collecte suivante.



Sauf exceptions validées par le SPECTOM, seuls les déchets ménagers et le sélectif présentés dans les **bacs fournis par le SPECTOM** seront collectés.

Si vous aviez un bac personnel, vous ne pourrez plus l'utiliser pour la collecte.

Si vous souhaitez faire une demande de dotation de bac, une réparation ou un changement de capacité, rendez-vous sur notre site internet **www.spectom-lannemezan.com**

La Recyclerie du Plateau



6 ANS D'ACTIVITÉ ET TOUJOURS UN FRANC SUCCÈS !

Qu'est ce qu'une Recyclerie ?

Actrice du réemploi, elle collecte des biens ou équipements encore en état de fonctionnement dont les propriétaires souhaitent se séparer.

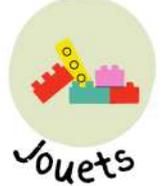
Comment fonctionne t'elle ?

Afin de s'approvisionner en objets réutilisables, les agents de la recyclerie (Valoristes) se rendent dans les déchetteries du SPECTOM pour récupérer vos dons. Ils les reçoivent également au magasin. Ces objets sont ensuite remis en état dans l'atelier pour retrouver une seconde jeunesse! Contrôlés et nettoyés, ils prennent alors place dans le magasin où ils sont vendus à prix réduits.

Où déposer mes objets ?

- Dans les conteneurs de stockage présents dans les déchetteries de **Capvern, Nestier, Tournay, Trie-sur-Baïse et Grézian.**
- Au **magasin de la Recyclerie**, situé à Lannemezan - 55 place du Château, les jours d'ouverture :
Mercredi : De 9h00 à 16h00;
Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi: De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Pas de récupération ni de livraison à domicile

Que puis-je donner ?



LA RECYCLERIE DU PLATEAU C'EST AUSSI :

DE 2016 À 2022

- 230 tonnes de déchets évités
- 215 000 objets vendus
- 90 000 visiteurs
- 70% de taux de valorisation
- 5 agents à temps plein
- Des **journées thématiques le premier mercredi de chaque mois** avec des promotions sur certains rayons et des prix encore plus réduits!
- Toute l'année, une **zone de gratuité à l'entrée du magasin**, les jours d'ouverture



Les événements de 2022 :



SÉCURISATION DES QUAIS À LA DÉCHETTERIE DE TOURNAY POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DES USAGERS



INONDATION DE LA DÉCHETTERIE DE NESTIER EN JANVIER 2022, SUITE A LA CRUE DE LA NESTE



CRÉATION D'UNE DALLE ET D'UN QUAÏ POUR LES DÉCHETS VERTS DANS LES DÉCHETTERIES DE GRÉZIAN ET DE NESTIER



MISE EN PLACE D'UN CONTENEUR DÉDIÉ À LA RECYCLERIE DANS LA DÉCHETTERIE DE GRÉZIAN



MISE EN PLACE D'UN CONTENEUR SÉCURISÉ POUR LES DEEE (ÉLECTROMÉNAGERS) À LA DÉCHETTERIE DE NESTIER

Déploiement de ce dispositif sur d'autres déchetteries si les résultats sont satisfaisants

Carte d'accès obligatoire pour certaines déchetteries

Il est demandé aux usagers des déchetteries de **TOURNAY, GRÉZIAN ET NESTIER** de présenter une carte pour accéder à la déchetterie.



Comment obtenir ma carte d'accès ?

Il vous suffit de vous rendre dans nos locaux au n° 3000 RD 938 à CAPVERN, lors de la permanence qui se déroule tous les **Mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** avec un justificatif de domicile.

L'équipe du SMECTOM créera votre carte en quelques minutes.

Il vous est aussi possible de faire votre demande par e-mail ou par courrier, il vous faudra ensuite venir la récupérer dans nos locaux.

La démarche est gratuite pour la 1ère obtention du badge. Elle est payante (5€ par chèque à l'ordre du Trésor Public) pour un renouvellement de badge (perte, casse ou vol).

Les déchetteries de **CAPVERN, HECHES, TRIE-SUR-BAÏSE** et **GALAN** sont, pour le moment, accessibles aux usagers qui en dépendent **sans carte d'accès**.

Un justificatif de domicile pourra vous être demandé.

Pour plus d'information rendez-vous sur notre site internet
www.smectom-lannemezan.fr

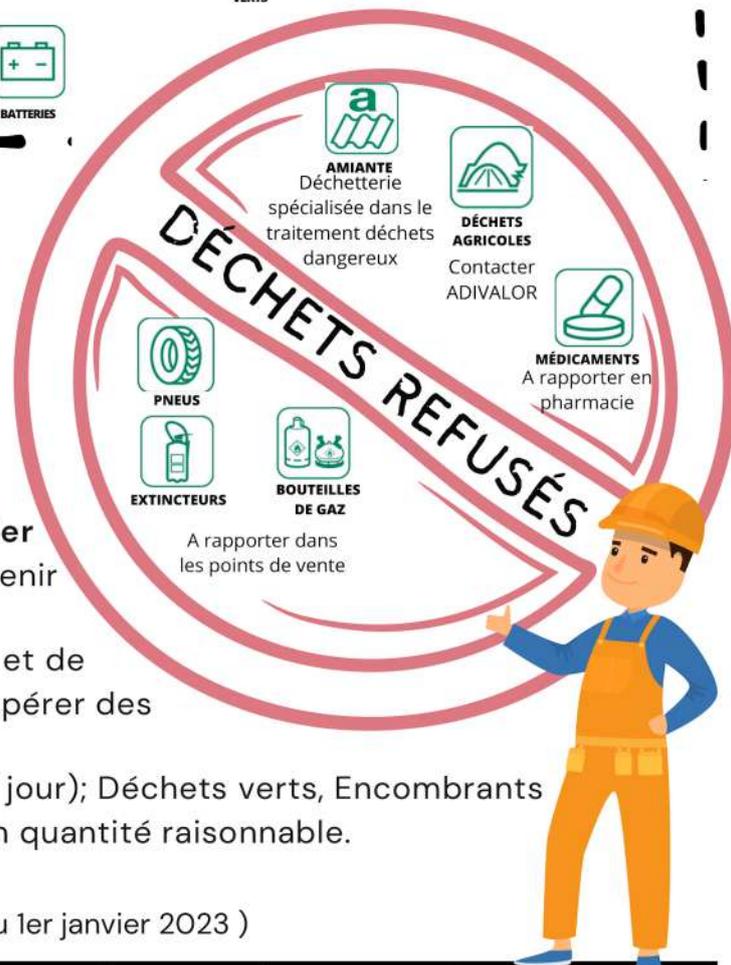


DÉCHETS AUTORISÉS



PETITS RAPPELS

- Respect des consignes données par le gardien.
- Les dépôts sauvages feront l'objet d'un signalement (art R632 du C. Pénal).
- Pour gagner du temps sur le quai **pensez à trier les déchets dans votre remorque** avant de venir à la déchetterie.
- Il est **interdit** de monter sur les gardes-corps et de descendre dans les bennes pour jeter ou récupérer des objets.
- Apports journaliers à respecter: Gravats (1m³/ jour); Déchets verts, Encombrants et Bois (2m³/jour). Pour les autres déchets : en quantité raisonnable.



NOUVEAUX HORAIRES (à compter du 1er janvier 2023)

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	JUILLET/AOÛT
CAPVERN N°3000 RD 938 05.62.98.99.39			9h00-12h00 14h00 -18h00			9h00-18h00	 Des modifications d'horaires sont susceptibles d'être mise en place au cours de cette période. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous en informer.
GALAN Rue du Pontic 05.62.99.75.80	9h00-12h00 14h00-18h00		FERMÉE	9h00-12h00 14h00-18h00	FERMÉE	9h00-12h00 14h00-18h00	
GRÉZIAN Le village 05.62.98.63.63				8h00-12h00 13h30-16h30			
HÈCHES Quartier Oulits 05.62.98.89.82	FERMÉE	9h00-12h00 14h00-18h00		14h00-18h00	FERMÉE	9h00-12h00 14h00-18h00	
TRIE SUR BAISE Rte de Tarbes 05.62.35.53.31	FERMÉE			9h00-12h00 14h00-18h00			
NESTIER Rue des Sablières 05.62.99.01.72	FERMÉE			9h00-12h00 14h00-18h00			
TOURNAÏ ZA du Gabastou 05.62.35.27.79	FERMÉE			9h00-12h00 14h00-18h00			

ZOOM SUR ...

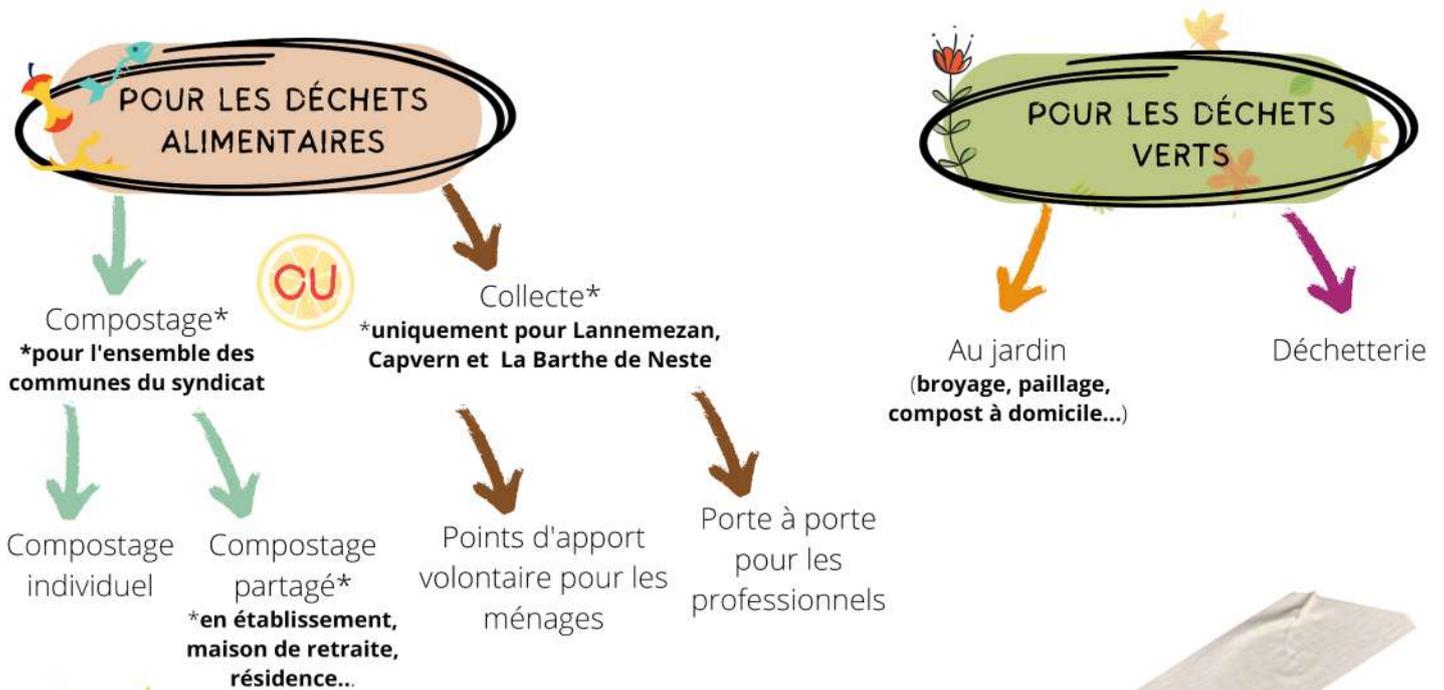
Les biodéchets*

*Biodéchet = déchet composé de matière organique

Limitons le gâchis
Chaque année :



Le SMECTOM propose une solution à chaque citoyen de son territoire



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Et après ?

Comment ça marche ?



ils seront fournis gratuitement aux habitants des communes de Lannemezan, Capvern et La Barthe de Neste qui le souhaitent

1. Je trie mes biodéchets.
2. Je dépose mon sac dans le point d'apport volontaire le plus proche de mon domicile.
3. Le SMECTOM collectera mes biodéchets et les apportera sur la plateforme de compostage du SMTD65 à Capvern.
4. Si besoin, je pourrai aller récupérer gratuitement dans ma déchetterie du compost pour mon jardin!



La vente des composteurs



26 €

BOIS
400 Litres
Bois certifié PEFC



19 €

PLASTIQUE
390 Litres



1,50 €

BIO-SEAU SEUL
10 Litres
(à placer dans la cuisine)

Vendus avec le bio-seau

Où acheter votre composteur?

TOUS LES MERCREDIS
Au siège du SPECTOM – n° 3000 RD
938 à CAPVERN

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

TOUS LES SAMEDIS
A la Recyclerie – 55 place du Château
à LANNEMEZAN

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE UNIQUEMENT

Rappel

fruits et légumes

restes de repas

AUTORISÉS

coquilles d'oeufs

marc de café

viandes et poissons

laitages

dosettes de café

pain et céréales

sachets de thé

REFUSÉS

coquillages et crustacés

huiles, cendres, litières

déchets du jardin

emballages plastiques

capsules de café

LE SAVIEZ VOUS ...



Quelle est la différence entre DLC et DDM ?

LA DLC

Date Limite de Consommation

La DLC est apposée pour les produits rapidement périssables.

" A consommer **jusqu'au...**"

Cette mention concerne les produits réfrigérés périssables.



"A consommer jusqu'au 1er janvier 2022" signifie que s'il n'est pas consommé, il faudra jeter le produit dès le 2 janvier 2022.

- Ne pas dépasser la date indiquée
- Consommer le produit avec une DLC dépassée présente des risques pour la santé
- Ne pas congeler un aliment dont la DLC est atteinte ou dépassée.

LA DDM

Date de Durabilité Minimale

La DDM informe le consommateur sur la période de temps pendant laquelle un aliment conserve toutes ses propriétés spécifiques (teneur en nutriments, vitamines, salubrité,...).

" A consommer de **préférence avant ...**"

Mentions obligatoires	Durabilité effective du produit
DATE PRÉCISE ... Avant le 01/01/2023	Le produit peut être consommé dans les 3 mois après la date mentionnée.
MOIS + ANNÉE .. Avant fin 01/2023	Le produit peut être consommé entre 3 et 8 mois après la date mentionnée.
ANNÉE ... Avant fin 2023	Le produit peut être consommé au moins 18 mois après la date mentionnée.

Jusqu'à quand consommer certains aliments périmés?

S'ils n'ont pas été ouverts et à condition d'être stockés hermétiquement à l'abri de la chaleur et de l'humidité, certains aliments se conservent très longtemps. En voici quelques uns ...



LES PRODUITS SECS (RIZ, PÂTES, LENTILLES ...)

Plusieurs années après la date limite.



LE SEL, LE SUCRE, LA FARINE ET LES ÉPICES

Plusieurs années après la date limite.



LES FRUITS SECS

Plusieurs années après la date limite.



L'HUILE D'OLIVE ET LE VINAIGRE

Plusieurs années après la date limite.



LA TABLETTE DE CHOCOLAT

Jusqu'à 2 ans après la DDM mais le chocolat peut blanchir.



LE MIEL

L'aliment impérissable par excellence.



LES BISCUITS SECS ET LES CÉRÉALES



LES CONSERVES

Veillez à ce qu'elles ne soient pas gonflées et à entendre "POC" à l'ouverture

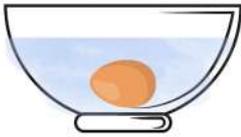
Comment savoir si un œuf est bon à consommer ?

Vous avez acheté vos œufs il y a quelques semaines et vous vous demandez s'il est encore possible de les utiliser pour votre menu du jour?

DÉPOSEZ L'ŒUF DÉLICATEMENT DANS UN SALADIER REMPLI D'EAU FROIDE ET OBSERVEZ :

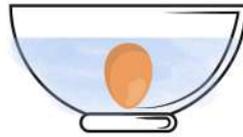


L'œuf reste au fond



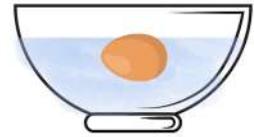
Il est bien frais !
Il ne vous reste plus qu'à cuisiner

L'œuf remonte légèrement ou se met à la verticale



Utilisez-le de préférence dans une cuisson à haute température.
Et si vous faisiez une quiche?

L'œuf flotte



Il n'est plus frais du tout!
Ne prenez pas de risques, jetez-le

A VOS TABLIERS, PRÊTS, CUISINEZ!

GALETTES DE RESTES DE COQUILLETTES JAMBON FROMAGE

INGRÉDIENTS

pour 2 personnes

- Restes de coquillettes (250 gr environ)
- 2 tranches de jambon blanc
- 50 g d'emmental râpé
- 100 g de fromage frais
- 1 œuf entier
- 8 cuillères à soupe de chapelure
- 5 cuillères à soupe d'huile de tournesol
- Sel, poivre



1

Hachez finement les restes de coquillettes

2

Dans un saladier, mélangez les coquillettes hachées, le jambon blanc coupé en petits morceaux, le fromage râpé, le fromage frais et l'œuf. Assaisonnez.

3

Formez de petites boules. Roulez-les dans la chapelure
Aplatissez les légèrement avec la paume de la main.

4

Faites chauffer l'huile dans une poêle, déposez les galettes et faites les cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien croustillantes.

Servir bien chaud accompagné d'une salade verte par exemple.

Bon appétit!

A VOUS DE JOUER ...

MOTS CACHÉS

Retrouvez les mots cachés dans la grille ci-dessous. Ils peuvent être trouvés horizontalement, verticalement ou suivant une diagonale, de gauche à droite et de droite à gauche.

Les lettres non utilisées vous donneront le message mystère

P	L	A	S	T	I	Q	U	E	V	N
B	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
E	B	I	D	O	N	R	S	I	T	P
T	O	P	U	B	I	I	M	A	U	O
C	N	E	M	E	T	A	L	V	O	U
E	A	U	N	E	C	U	E	R	C	B
L	S	R	E	C	Y	C	L	A	G	E
L	A	S	T	R	F	A	V	C	E	L
O	A	I	T	O	R	B	E	E	S	L
C	O	N	T	E	N	E	U	R	R	E
L	D	E	C	H	E	T	V	L	I	T

3 LETTRES : alu, tri, sac, bac, pub, lit, loi

4 LETTRES : vert, vrac, coût, lait

5 LETTRES : verre, métal, bidon, ripeur

6 LETTRES : visite, camion, carton, déchet

8 LETTRES : collecte, poubelle

9 LETTRES : conteneur, plastique, prévention, recyclage

MESSAGE MYSTÈRE: _____



LE JEU DES 12 DIFFÉRENCES



Solution: nuage, couleur sac poubelle petite fille, champignon, panneau déchetterie/ recyclerie, fleur colonne à verre, verre à l'envers, ouverture de la colonne à verre, couleur du bac du ripeur, sac dans la poubelle verte, épilochure compost, bouteille camion, couleur arbre.